

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 janvier 2021

AUGMENTER BUDGET VACANCES - (N° 3680)

AMENDEMENT

N ° AS1

présenté par

Mme Rubin, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Ressiguiier, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 2

Après l'alinéa 1, insérer l'alinéa suivant :

« L'utilisation des chèques-vacances doit répondre à des critères de vertu écologique et sociale. Un décret en Conseil d'État dresse les limites de l'utilisation de tels chèques pour des activités qui ne respecteraient pas ces critères essentiels. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Location de voiture diesel, Airbnb, billets d'avion... Les secteurs conventionnés sont variés, et font assez peu de cas des environnements écologiques et sociaux qui sont impactés par ces chèques vacances. Or, ces derniers ont une vocation incitative, et peuvent avoir pour effet de stimuler ou non une activité. Nous pensons qu'il est temps que les politiques publiques de ce type soient extrêmement soucieuses et accompagnatrices du changement, dans les pratiques des personnes et pour favoriser de activités vertueuses. Nous souhaitons réellement que l'écologie et le social deviennent deux prismes par lesquels sont pensées toutes les politiques publiques.